



ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS LE LOGEMENT (AVDL)

Intégration par l'emploi et le logement - 13 rue Malherbe - 76100 ROUEN

Nombre de personnes/ménages accompagnés : **105 pers.**
(dont 47 femmes et 58 hommes incluant 4 enfants de plus de 18 ans et 35 enfants de moins de 18 ans), **soit 48 ménages**

Nombre de personnes/ménages sortis au 31/12/2018 : **89 pers.**
(dont 44 femmes et 45 hommes), **soit 40 ménages**

Durée moyenne d'accompagnement des ménages sortis dans l'année : **4,5 mois**

Missions du dispositif

L'AVDL consiste à permettre à des ménages éprouvant des difficultés particulières, en raison de leurs ressources ou de leurs conditions d'existence, de rechercher, d'accéder à un logement autonome ou encore de s'y maintenir. Cet accompagnement collectif et individuel prend plusieurs formes : ateliers, visites au domicile et entretiens individuels afin de tendre à l'autonomie des personnes dans leurs démarches, la gestion de leur budget, l'ouverture et le maintien de leurs droits. Une veille relative au logement sur le territoire seino-marin est assurée par une professionnelle.

Analyse de l'intégration dans le département

Pour ce qui est du logement, il est possible de trouver des appartements sur l'agglomération rouennaise en fonction de la composition des ménages. Toutefois, il faut souligner que le projet « fluidité CAO » des plus de 25 ans a permis de mettre en évidence une pénurie de logements de type 1 et 2. Le travail de partenariat avec les bailleurs sociaux se pérennise et permet une meilleure appréhension du public. Au niveau professionnel, l'accès à l'emploi reste marginal mais nous travaillons sur le projet professionnel en commençant par l'acquisition des bases de la langue française, prérequis indispensable. L'accès aux formations FLE est fluide sur l'année et pourrait tendre à être un peu plus ouvert à toutes les candidatures.

Informations sur le public accompagné en 2018

Insertion par le logement

- 85 personnes** (soit 35 ménages) **dans le parc public**
- 1 personne** (soit 1 ménage) **dans le parc privé**
- 2 personnes** (soit 2 ménages) **en résidence sociale**

Insertion par l'emploi

- 1 personne a signé un CDI à temps partiel** dans le secteur de la restauration (serveur et plongeur)
- 1 personne a signé un CDD à temps plein** dans le secteur du BTP (peintre)
- 1 personne est en activité en intérim** dans le secteur du BTP (électricien)
- 1 personne est en chantier d'insertion** (CDDI à temps plein) dans le secteur du BTP (peintre)

Formation

- 7 personnes ont bénéficié d'une formation linguistique**
- 4 personnes sont en formation professionnalisante** (2 en électricité, 1 en sécurité et 1 en comptabilité-gestion)

Mobilité géographique et lieu d'installation

Aucune personnes n'est sortie dans le cadre de la mobilité géographique.

Exemple de parcours d'intégration réussi

M.X., d'origine afghane, âgé de 25 ans a obtenu son statut de réfugié au début de l'année 2018. Non francophone à son arrivée en France, il a suivi les formations FLE Alpha (Ofii) et RSB FLE de média formation et les a prolongées par un travail autodidacte. Ces compétences acquises, M. X. les a approfondies lors d'une formation au CAP électricité qu'il a obtenu. Il a également réussi son permis B grâce auquel il a pu accepter plusieurs missions d'intérim renforçant son expérience professionnelle. Il a, sur le long terme, le projet de devenir auto-entrepreneur dans son domaine.

